



**ASSOCIATION SPORTIVE HARDELOT
GOLF CLUB**

Siège social : 3 Avenue du Golf
62152 HARDELOT

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE EN DATE DU 12 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 février 17 heures 00,

Les membres du Comité de l'Association Sportive du Golf d'Hardelet se sont réunis à La Claire Eau sur convocation du Président.

Étaient présents :

- Philippe FONTAINE
- Paul DANAUX
- Hervé DECLETY
- Valérie GILBERT
- Caroline MOREAU
- Olivier TAHON

Étaient absents et excusés : Didier BECQ, Adrien DUTERTRE, et Christian MOREAU et invité : Richard DESORT

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

- 1 – Calendrier.

Le calendrier a été arrêté. 55 compétitions :

- 27 simples : 10 aux Pins, 17 aux Dunes
- 28 doubles : 14 aux Pins et 14 aux Dunes.

La première compétition, la Coupe de l'Assemblée Générale, se déroulera le dimanche 20 mars 2022 aux Dunes en Scramble à 4.

- 2 – Les élections

Les modalités des élections ont été arrêtées avec envoi de la convocation et des pouvoirs. Les courriers seront adressés aux membres de l'association au plus tard le 18 février 2022.

- 3– Trésorerie

Paul DANAUX fait un point de situation financière de notre association et évoque le bilan 2021 dont il assurera la présentation à l'assemblée générale.

- 4 – Questions diverses

- *Frais de déplacement* : le Président fait état de la réception d'une facture de déplacement de l'équipe sénior Hauts de France (année 2021), et d'une demande de budget pour l'année 2022. Les membres du comité, et notamment le trésorier, rappelle que s'il devait y avoir la prise en charge des frais de déplacements, ceux-ci



**ASSOCIATION SPORTIVE HARDELOT
GOLF CLUB**

Siège social : 3 Avenue du Golf
62152 HARDELOT

seraient uniquement réservés aux équipes fédérales. La demande de Monsieur Henri CHARLET est définitivement close.

- *Subvention départementale* : la demande est en cours, et le dossier semble recevoir un accueil favorable.
- *Plaquette « Spécial événement »* :

Cette plaquette est présentée par Richard DESORT, directeur des sites des golfs d'Hardelot.

Cette démarche vient d'un constat fait par le comité, à savoir une prise en charge excessive des cocktails par notre association. Cette plaquette a pour but de proposer aux sponsors des compétitions de formules cocktails lors des remises de prix, formule café d'accueil, formule pause parcours (trou n°10).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 19h00.

La date de la prochaine réunion n'est pas fixée, elle sera communiquée en temps voulu.

Le secrétariat est assuré par Caroline MOREAU.

Le Président

Secrétaire de séance